



CONSEIL
DE QUARTIER
DU PLATEAU

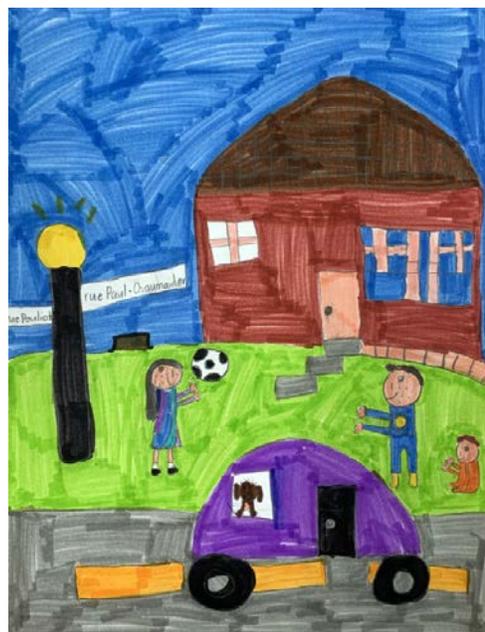
RAPPORT ANNUEL 2024 CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU

**Arrondissement
Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge**

Édifice Andrée P. Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec)
G1V 4X6

✉ ConseilQuartier.Plateau@ville.quebec.qc.ca

🌐 https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/plateau/



22 AVRIL 2025

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	4
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	4
2.2. Conseil de quartier du Plateau	5
2.3. Membres	5
2.4. Limites territoriales du quartier	8
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	9
3.1. Assemblées	9
3.2 Activités de représentation, de participation et de formation.....	10
<i>Représentation</i>	10
Table de concertation vélo	10
<i>Participation</i>	11
DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES	16
TRAVAUX DU CONSEIL	19
Dossiers de sécurité routière.....	19
ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2025.....	20
BILAN ET ÉTATS FINANCIERS.....	22
États financiers non-vérifiés	22
Bilan.....	23

MOT DU PRÉSIDENT

Cette année encore, les membres du Conseil de quartier ont poursuivi leur engagement, outre par leur présence aux assemblées mensuelle, en participant à des séances d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec, sur des sujets qui touchent non seulement notre quartier, mais aussi l'ensemble du territoire, tel que la sécurité routière, la mobilité active, le plein air, l'équilibre fragile entre la densification et la préservation des espaces verts, l'intégration de nouveaux projets immobiliers, etc.

Pour 2024, les préoccupations du Conseil ont surtout porté sur:

- Un projet de sécurité routière avec des affichettes à distribuer aux citoyen.ne.s, afin de sensibiliser les automobilistes circulant dans le quartier à respecter les limites de vitesse, à favoriser la sécurité de tous les usagers de la route et à prévenir les accidents.
- Un suivi sur les projets de développements immobiliers dans le quartier où le paysage urbanistique est appelé à changer, notamment dans le secteur des Quatre-Bourgeois.
- Un suivi également sur les suites (à ce jour inconnues) du projet de tramway et des éventuelles transformations des artères du quartier en vue de favoriser une mobilité active et une circulation conviviale pour tou.te.s.
- Un suivi des demandes et des commentaires des citoyen.ne.s du quartier, qu'il s'agisse de sécurité routière, de mobilité active, de projets de construction, d'événement de quartier, etc.
- Une ébauche de projet portant sur le bruit autoroutier et ses impacts sur les citoyens résidant aux abords des autoroutes Duplessis et Henri IV, en collaboration avec les Conseils de quartiers voisins.

Je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel qui rend compte de nos réalisations au cours de l'année 2024. Je réitère mon invitation à vous voir, chers citoyens, chères citoyennes, à nos assemblées de Conseil de quartier. L'implication citoyenne est le cœur d'un Conseil de quartier ; nous avons besoin de vos observations, de vos suggestions et de votre participation. C'est l'occasion de prendre part à l'amélioration de votre milieu de vie. N'hésitez pas à venir nous voir, à suivre notre page Facebook ou à nous écrire.

Nicolas Gagnon

Président

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un secteur précis de la ville, le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de **démocratie représentative** dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil municipal de la Ville de Québec en décembre 2014.

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi de faciliter la consultation et de stimuler le développement harmonieux du quartier. Un conseil a pour mission d'organiser des **séances de consultations publiques**, notamment en ce qui concerne les modifications au règlement de zonage, de **proposer des actions locales** et d'**élaborer des projets** qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur milieu de vie. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier du Plateau

Le conseil de quartier du Plateau a été créé en mai 2006 à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résident.e.s du quartier. L'élection des membres du conseil d'administration actuel a eu lieu le 23 avril 2023. Le Conseil de quartier du Plateau se réunit habituellement le quatrième mardi de chaque mois, sauf en été où il fait relâche. En 2024, selon la disponibilité des locaux, les réunions ont eu lieu au centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc, ou au centre communautaire Claude-Allard, 3200, avenue D'Amours. Pour des raisons de conflit d'horaire et de logistique de matériel, depuis l'automne 2024, les assemblées se tiennent au centre communautaire Claude-Allard seulement.

La page internet du Conseil de quartier du Plateau de la Ville peut être consultée en suivant [ce lien](#).

D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis dans les boîtes aux lettres lors de la tenue de consultations publiques, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3. Membres

Le Conseil de quartier du Plateau offre 11 postes (4 postes électifs réservés aux femmes, 4 postes électifs réservés aux hommes, 2 postes neutres, 1 personne nommée par les administrateurs élus), tous ces postes étant réservés exclusivement aux résident.es du quartier, qui sont tous élu.e.s par la population et dont le mandat est de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas tous la même année. Au courant de l'année, le Conseil de quartier peut s'adjoindre des administrateur.trice.s coopté.e.s.

Composition du conseil de quartier du Plateau au 22 avril 2024	
M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M ^{me} Chaymae Yousfi	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Marcel Ferland	Administrateur (avril – juin 2024)

Élections à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 23 avril 2024

Lors de l'élection à l'AGA du 23 avril 2024, il y avait 8 postes à combler : 3 postes réservés aux femmes, 3 réservés aux hommes et 2 neutres.

Tous les postes réservés aux hommes ont été comblés. Un poste féminin est demeuré vacant et les deux postes neutres ont été comblés.

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2025 sont : Jean-François Ross, Carol Létourneau, Kévin Breault et Maude Cossette-Bergeron.

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2026 sont Chaymae Yousfi, Suzie Beaulieu, Luc Pesant et Nicolas Gagnon.

Fonctionnement

M. Dave Gagnon-Pelletier a agi à titre de conseiller en consultations publiques. Ce soutien administratif est indispensable au bon fonctionnement d'un conseil de quartier. Le rôle de l'employé municipal consiste à s'assurer que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et que les décisions soient acheminées au conseil d'arrondissement.

La conseillère municipale M^{me} Anne Corriveau (district électoral de Pointe-Sainte-Foy) et le conseiller municipal M. David Weiser (district électoral du Plateau) assistent aux réunions et, le cas échéant, donnent suite à nos demandes pour les questions relevant de l'arrondissement.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2024, le Conseil de quartier du Plateau a tenu dix rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle (AGA) qui s'est tenue en avril. Depuis 2024, les rencontres se tiennent en formule hybride : aux centres communautaires, en présence de membres et de citoyen.ne.s sur place et en ligne sur la plateforme Zoom. Un minimum de trois membres du C.A. en présentiel est requis pour obtenir le quorum aux assemblées.

Assemblées du Conseil de quartier du Plateau	
23 janvier, 19 h	28 mai, 19 h
27 février, 19 h	24 septembre, 19 h
26 mars, 19 h	22 octobre, 19 h
23 avril, (AGA) 19 h	26 novembre, 19 h
28 mai, 18 h 30	9 décembre, 19h

Un procès-verbal résumant le contenu de chacune des assemblées publiques est rédigé par un.e secrétaire de soutien ou le.la secrétaire du conseil. M^{me} Kathleen Breault, secrétaire de soutien, rédige avec soin les procès-verbaux. Le procès-verbal contient :

- L'ordre du jour;
- Les questions et les commentaires du public;
- Les demandes d'opinions;
- Le suivi des dossiers;
- Les résolutions adoptées;
- Les interventions des deux conseillers municipaux;

- La correspondance reçue et les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à [ce lien](#).

Le Conseil de quartier du Plateau a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

3.2 Activités de représentation, de participation et de formation

Représentation

Table de concertation vélo

Dans la foulée du Plan directeur du réseau cyclable (PDRC) de la ville de Québec, les Conseils de Quartiers ont mis sur pied une « **Table de concertation vélo** » dont la première rencontre a eu lieu le 16 mars 2015. Sa création fait écho aux engagements du PDRC de 2008 qui identifiait la constitution d'une « *Table de concertation sur l'usage du vélo [ayant] un mandat de consultation sur toute question visant l'amélioration des déplacements à vélo sur le territoire de la Ville* » comme un facteur de réussite.

Aujourd'hui, la Table de concertation des Conseils de la Ville de Québec (TCV) réunit 29 Conseils de Quartiers et un district sans CQ, entre 5 et 8 fois par an pour discuter d'enjeux liés au cyclisme utilitaire. Elle fait le lien directement avec les responsables à la ville de Québec et effectue les suivis des demandes exprimées par les Conseils de Quartiers.

M. Julien Pelletier-Bureau, désigné à titre de représentant du Conseil de quartier du Plateau à la Table de concertation en septembre 2023, a dû se retirer de cette instance au cours de l'année 2024. Le conseil de quartier du Plateau de Ste-Foy est désormais représenté par madame Suzie Beaulieu.

Balade des élus

M^{me} Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery, de St-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy et Cité-Universitaire pour la mise en place du projet «la Balade des élus». Cette activité avait pour but de réunir les familles du quartier avec les conseillers municipaux afin d'effectuer un trajet convivial de 4 à 6 km à vélo à travers nos quartiers. Trois lieux de départ étaient offerts aux participantes et participants :

- École Coeur-Vaillant (groupe de l'ouest: St-Louis, Plateau, Pointe-de-Sainte-Foy)
- Bibliothèque Charles-Blais (groupe du sud-est: Sillery)
- Parc Myrand (groupe du nord-est: Cité-Universitaire)

Le comité organisateur a pu compter sur la collaboration de la Ville de Québec et du Service de police de la Ville de Québec pour assurer la sécurité aux traverses sécuritaires à vélo des boulevards Laurier, Hochelaga et Robert-Bourassa, ainsi que de la rue de l'Église. Des bénévoles avaient pour rôle d'encadrer les participants au début et à la fin du cortège pour chaque sous-groupe. Des membres des Sentinelles de la route, un groupe bénévole qui accompagne les sorties à vélo au Québec, ont également assuré le déroulement sécuritaire de l'activité.

Participation

Présentation du Groupe Trudel et leurs chantiers

Le 23 février 2024, M. Jean-François Ross, M^{me} Suzie Beaulieu et M^{me} Maude Cossette-Bergeron ont fait une visite du chantier Place Fleur de Lys et assisté à la présentation du plan directeur du réaménagement de Place des Quatre-Bourgeois.

Atelier participatif : Projet d'agrandissement résidentiel au 3333, rue de la Monnerie

Le 26 février 2024, M. Jean-François Ross, M. Nicolas Gagnon, M^{me} Suzie Beaulieu, M^{me} Maude Cossette-Bergeron et M. Carol Létourneau ont pris part à cet atelier sur le projet d'agrandissement.

Présentation de la Vision de l'habitation avec la Ville de Québec

Le 18 avril 2024, M. Jean-François Ross a assisté à cette présentation.

Présentation du Service de Police de la Ville de Québec et du Service des relations citoyennes et des communications (Réponse citoyenne – 311)

Le 28 mai 2024, un policier et une représentante du Centre de relations avec les citoyens (CRC) sont venus présenter les services que sont le 911 et le 311, ainsi que la façon dont sont traitées les requêtes et les besoins des citoyen.nes.

Les membres du Conseil ainsi que les citoyen.ne.s ont pu poser des questions et formuler des commentaires.

Plan directeur du plein air urbain de la Ville de Québec

En mai 2023, les Conseils de quartier participaient à un atelier d'échanges en compagnie d'organismes et d'entreprises œuvrant en plein air, afin de jeter les bases du nouveau Plan directeur du plein air urbain pour la Ville de Québec. En juin 2024, la Ville a sollicité à nouveau les Conseils de quartier pour connaître notre avis sur une version préliminaire du plan directeur. M^{me} Maude Cossette-Bergeron y a participé.

Point d'information sur la mobilité dans le secteur Quatre- Bourgeois par le service du transport et de la mobilité intelligente

Le projet à l'étude consiste en un réaménagement du site de Place des Quatre-Bourgeois, situé au 999, avenue de Bourgogne, à l'est de l'autoroute Duplessis et au sud du chemin des Quatre-Bourgeois.

Une vocation résidentielle avec composante commerciale est souhaitée par le promoteur. Le projet prévoit également des aires vertes. Le projet à l'étude revêt un intérêt particulier puisqu'il permettrait de contribuer à la lutte contre la crise du logement, notamment en permettant la création de logements supplémentaires dans un secteur de la ville où le taux d'inoccupation est très faible.

En novembre 2024, Le STMI est venu présenter un état de situation en matière de transport et des analyses en cours : les objectifs de la démarche, les domaines d'intervention pour apporter une solution durable au secteur, les étapes par lesquelles cette démarche va se dérouler, le constat actuel de ce secteur en matière de circulation automobile, de transport en commun, de réseau cyclable et la cohabitation entre ces modes de transport.

Les membres du Conseil ainsi que les citoyen.ne.s ont pu poser des questions et formuler des commentaires.

Conférence internationale : La santé durable, vecteur de progrès socioéconomique, Université Laval, 3 décembre 2025

M^{me} Suzie Beaulieu a assisté à cet événement qui a réuni une centaine de personnes représentant les milieux universitaire, municipal, gouvernemental, sans compter la société civile dont je faisais partie, en tant que membre du conseil de quartier du Plateau de Sainte-Foy. D'autres conseils de quartier étaient également représentés, à savoir Sillery, Vanier, Maizeret, Neufchatel-Lebourgneuf, Saint-Sacrement, Pointe-de-Sainte-Foy, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch.

La journée a donné lieu à des échanges bien nourris qui convergent tous vers le même objectif : privilégier les bonnes habitudes de vie, dans un environnement sain, afin de limiter les dépenses en soins curatifs qui grèvent de plus en plus les budgets.

Page Facebook du Conseil de quartier du Plateau

La page Facebook du Quartier du Plateau Sainte-Foy est dédiée à la promotion des projets et des discussions concernant le quartier du Plateau. Elle relaie régulièrement les activités de diverses associations locales, contribuant ainsi à renforcer le tissu communautaire.

Parmi les groupes et associations dont les activités sont mises de l'avant, on retrouve le groupe Facebook des *Voisins du quartier Ste-Geneviève*. Ce groupe permet aux résidents d'échanger sur divers sujets touchant la vie de quartier, que ce soit des recommandations de services locaux, des événements communautaires ou des annonces importantes. Il favorise un esprit de solidarité et d'entraide entre voisins, contribuant à une meilleure qualité de vie dans le secteur.

La page relaie également une variété d'initiatives locales (concours de dessins pour les jeunes, conférences sur des projets urbains, activités participatives telles que balade à vélo avec les élus, etc. Elle informe aussi sur des actions communautaires telles que la distribution d'affichettes pour sensibiliser à ralentir dans les rues résidentielles, les Fêtes de quartier qui renforcent les liens entre résident.e.s, ainsi que les activités proposées, par exemple, par Loisirs Ressources et Espace citoyens.

En mettant en lumière ses initiatives et celles de ces associations, la page Facebook du Quartier du Plateau joue un rôle essentiel dans la diffusion de l'information auprès des citoyen.ne.s et le soutien aux activités locales. Depuis 2022, M. Kévin Breault est le principal gestionnaire de la page.

Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air

La Ville de Québec a actualisé sa Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air, qui guide ses objectifs et les développements conséquents pour ces activités.

Du 28 novembre au 12 décembre 2024, les personnes intéressées étaient invitées à répondre à un court questionnaire portant sur leurs besoins et leurs préférences en lien avec les activités physiques, sportives et de plein air. M^{me} Maude Cossette-Bergeron y a participé.

DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2024, les membres du Conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur trois projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme et à tenir l'assemblée de consultations publiques.

1. **Projet d'agrandissement résidentiel au 3333, rue de la Monnerie**

Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 34505Mc (quartier du Plateau).

Demande d'opinion tenue le 24 septembre 2024, à 19 h, au Centre de loisirs Saint-Mathieu et en ligne, sur Zoom.

Objet de la demande

Le projet consiste en l'agrandissement de l'immeuble résidentiel situé au 3333, rue de la Monnerie. Le site concerné est situé au nord-est de l'intersection de l'autoroute Duplessis et du chemin des Quatre-Bourgeois, dans le quartier du Plateau.

Il est proposé par le projet de règlement **R.C.A.3V.Q.371** :

- d'autoriser l'aménagement de logements sur tous les étages, incluant le rez-de-chaussée;
- d'augmenter le nombre de logements autorisés par bâtiment;
- d'augmenter la hauteur maximale à 8 étages.

D'autres modifications sont également proposées, entre autres pour :

- retirer certains usages commerciaux et publics (services administratifs, vente au détail, lieu de rassemblement, restaurant, bar, etc.)
- augmenter à 90% le pourcentage de cases de stationnement qui doivent être obligatoirement aménagées en souterrain.

Recommandation du conseil de quartier

Le conseil de quartier du Plateau recommande unanimement au conseil municipal d'approuver le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 34505Mc (quartier du Plateau), trois administrateurs proposant d'harmoniser la hauteur (en mètres) avec le bâtiment voisin, le *Vibe*.

2. Retrait de l'hébergement touristique commercial de quatre zones du quartier du Plateau

Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 34013Mc, 34015Mc, 34519Hc et 34713Hc, R.C.A.3V.Q.369 (quartier du Plateau).

Demande d'opinion tenue le 26 novembre 2024, à 19 h, au Bureau d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et en ligne, sur Zoom.

Objet de la demande

Les modifications réglementaires proposées concernent les nouvelles mesures d'encadrement concernant l'hébergement touristique commercial dans l'arrondissement. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la réévaluation de l'encadrement de l'hébergement touristique commercial sur l'ensemble du territoire.

Elles reflètent les orientations de la Ville pour le développement de l'offre qui s'inscrit notamment dans un contexte exceptionnel de crise du logement.

Les zones concernées dans le quartier du Plateau sont :

- La zone 34015Mc est située à l'est de l'avenue du Château, au sud de la rue Beauchamps, à l'ouest de l'avenue du Colonel-Jones et au nord du chemin Sainte-Foy (secteur de l'Hôtel Le Bonne Entente).
- La zone 34519Hc est localisée à l'est de l'autoroute Duplessis, au sud du chemin des Quatre-Bourgeois, à l'ouest de l'avenue Duchesneau et au nord du boulevard Hochelaga (secteur de la rue France-Prime).
- La zone 34713Hc est située à l'est de la rue Gabriel-Dumont, au sud de la rue du Grand-Voyer, à l'est de l'autoroute Henri-IV et au nord du boulevard Hochelaga.

Recommandation du conseil de quartier

Le conseil de quartier du Plateau recommande à majorité au conseil de l'Arrondissement d'adopter le projet de Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 34013Mc, 34015Mc, 34519Hc et 34713Hc, **R.C.A.3V.Q.369** (quartier du Plateau).

3. Projet de réaménagement résidentiel et commercial du site de la Place des Quatre-Bourgeois

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 34513Cd (R.V.Q.3386).

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 34507Cc et 34508Cc (R.C.A.3V.Q.376).

Demande d'opinion tenue le 26 novembre 2024, à 19h35, au Bureau d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et en ligne, sur Zoom.

Objet de la demande

Le projet à l'étude consiste en un réaménagement du site localisé au 999, avenue de Bourgogne, à l'est de l'autoroute Duplessis et au sud du chemin des Quatre-Bourgeois.

Une vocation résidentielle, avec composante commerciale, est souhaitée par le promoteur. Le projet prévoit également des aires vertes.

Le projet à l'étude revêt un intérêt particulier puisqu'il permettrait de contribuer à la lutte contre la crise du logement, notamment en permettant la création de logements supplémentaires dans un secteur de la ville où le taux d'inoccupation est très faible.

Les modifications réglementaires sont :

- 1) À même une partie de la zone 34513Cd (l'actuel centre d'achat), il y a création de quatre nouvelles zones dont la dominante et la valeur sont dorénavant « Md ».
- 2) La zone 34507Cc, dont la dominante et la valeur sont dorénavant « Mc », est agrandie à même une partie de la zone 34508Cc qui est ainsi supprimée.

Recommandation du conseil de quartier

Le conseil de quartier du Plateau recommande unanimement au conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy– Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 34513Cd (**R.V.Q.3386**) et au conseil de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 34507Cc et 34508Cc (**R.C.A.3V.Q.376**).

TRAVAUX DU CONSEIL

Passerelle du boul. Quatre-Bourgeois surplombant l'autoroute Henri IV

Le Conseil demeure toujours à l'affut des développements dans ce dossier. Le Conseil demeure convaincu que la construction de la passerelle au-dessus de l'autoroute Henri IV, entre les boulevards Quatre-Bourgeois et Hochelaga inciterait davantage les jeunes qui fréquentent l'école De Rochebelle à s'y rendre à pied.

Développement immobilier sur le chemin des Quatre-Bourgeois

Le Conseil a gardé un œil sur les développements faisant suite à la consultation de plusieurs mois initiée par le groupe immobilier Trudel Alliance avec le public (particuliers et commerçants), concernant le développement et la modification du site de Place des Quatre-Bourgeois.

Le 28 février, une présentation « Réinventons la Place des Quatre-Bourgeois », faite par M. Mathieu Forget du Groupe Trudel a eu lieu lors de la séance du Conseil. La présentation de monsieur Forget fut à l'initiative du promoteur qui a sollicité le temps du Conseil de quartier afin de lui présenter un projet.

Dossiers de sécurité routière

Zone de 30 km/h devant l'École Saint-Mathieu

M^{me} Maude Cossette-Bergeron s'est interrogée sur la zone d'application du 30 km/h, dont l'affichage porte à confusion devant l'école St-Mathieu sur l'Avenue Duchesneau, puisque pour le reste de cette artère, la limite se situe plutôt à 50 km/h. Le Conseil a passé une résolution à cet effet et suite à cela, la Ville a admis que la signalisation actuelle ne reflète pas correctement cette zone et qu'une intervention est déjà prévue pour corriger les limites de vitesse afin qu'elles soient identiques et qu'elles incluent le secteur de la rue du Passage.

Affiches pour la stratégie de sécurité routière

Le Conseil a poursuivi sa distribution des affichettes lors des séances du Conseil, ainsi que lors de la fête du voisinage du quartier Sainte-Geneviève, le 1^{er} juin, et lors de la Fête Nationale au Parc Ste-Geneviève.

ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2025

Les priorités du Conseil de quartier pour 2025 sont :

- ✓ Recueillir les préoccupations des citoyen.nes et des organismes du quartier;
- ✓ Relayer les besoins des citoyen.ne.s concernant l'aménagement des parcs, artères et secteurs commerciaux, et la protection des boisés et de la canopée urbaine;
- ✓ Travailler de concert avec les quartiers voisins dans le cadre du dossier du bruit autoroutier et de ses impacts sur les citoyens, en relayant les préoccupations à la Ville et au Ministère du Transport et de la Mobilité durable;
- ✓ Garder un œil sur les développements de projet immobilier dans le secteur Duplessis / Quatre-Bourgeois (Centre commercial Quatre-Bourgeois, rue De la Monnerie, etc.) de concert avec les citoyens et les promoteurs;
- ✓ Relayer les besoins des citoyen.ne.s concernant la sécurité dans le quartier, notamment pour le quartier Ste-Geneviève

- ✓ Dans le contexte des effets des changements climatiques qui s'accélèrent, revendiquer pour les citoyennes et citoyens du quartier un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire et praticable à l'année ainsi qu'un réseau de transport en commun efficace et structurant.
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité routière 2025-29 en poursuivant son projet de sécurité routière (affichettes incitant à ralentir dans les rues résidentielles), de même qu'en relayant les préoccupations citoyennes à la Ville, notamment dans la cadre des nombreuses modifications routières prévues dans le secteur avec les chantiers des bretelles d'autoroute et la potentielle venue d'un tramway;
- ✓ Tisser des liens avec d'autres organismes du quartier et collaborer à la tenue d'activités sociales ou culturelles, telle que la collaboration avec les Conseils de quartier St-Louis, Sillery et Cité-Universitaire pour l'organisation d'une activité de balade à vélo.
- ✓ Inciter les citoyen.ne.s issu.e.s de l'immigration et/ou de la diversité culturelle à assister, voire à s'intégrer aux séances du Conseil;
- ✓ Contribuer à renforcer le tissu social du quartier par la participation des membres à des événements de quartier ou à la création d'activités dans le quartier.

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

États financiers non-vérifiés

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Produits		
Subvention de la Ville de Québec	990,00 \$	2 400, 00\$
Subvention sécurité routière Ville de Québec	0,00 \$	3 000,00 \$
Ristourne bancaire	1,02 \$	0,31 \$
Total des produits	991,02 \$	5 400,31 \$
Charges		
Fonctionnement		
• Frais bancaires	73,90 \$	73,90\$
• Secrétariat	1 410,00 \$	1 180,00 \$
• Affichettes sécurité routière	2 949,11 \$	0,00 \$
• Frais annuels d'entreprise	39,00 \$	38,00 \$
• Réunion et papeterie	28,18 \$	225,00 \$
Charges de l'exercice	4 500,19 \$	1 516,90 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	-3 509,17\$	3 883,41 \$
Fin décembre de l'année précédente	4 512,86\$	629,45 \$
Actif non affecté à la fin de l'exercice	1 003,69 \$	4 512,86 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
• Dépenses AGA 2024	0,00 \$	0,00 \$
Actif petite caisse à la fin de l'exercice	30,56 \$	30,56 \$
Total de l'actif	1 034,25 \$	4 543,42 \$

Bilan

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Actif	2024	2023
En caisse	1 003,69 \$	4 512,86 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
TOTAL DE L'ACTIF	1 034,25 \$	4 543,42 \$

Au nom du Conseil de quartier du Plateau,



Nicolas Gagnon, président

Maude Cossette-Bergeron,
trésorière